

Beauraing, le 12 novembre 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Comme promis nous revenons vers vous pour vous communiquer les différents points organisationnels de notre rentrée du 16 novembre et des prochaines semaines, ceux-ci tiendront compte d'abord du respect des mesures sanitaires tout en veillant à limiter l'impact sur le pédagogique.

Comme notre précédent courrier le précisait, nous avons choisi d'inviter des demi-groupes : ceci favorise une meilleure prise en charge sanitaire et pédagogique. En effet, les petits groupes facilitent l'interactivité et les apprentissages qui en découlent.

Pour favoriser un retour plus rapide de tous les élèves (certains auraient eu 4 semaines hors de nos murs) et éviter le décrochage de certains, nous avons décidé de décaler la présence des élèves selon l'horaire suivant. Cela permettra également de répartir équitablement la présence de tous sur 5 semaines.

Semaine du lundi 16

- lundi mardi mercredi : **Le groupe A** est présent à l'école.
- jeudi vendredi : **Le groupe B** est présent à l'école.

Semaine du lundi 23

- lundi mardi mercredi : **Le groupe B** est présent à l'école.
- jeudi vendredi : **Le groupe A** est présent à l'école.

Semaine du lundi 30

- lundi mardi mercredi : **Le groupe A** est présent à l'école.
- jeudi vendredi : **Le groupe B** est présent à l'école.

Semaine du lundi 7 décembre

- lundi mardi mercredi : **Le groupe B** est présent à l'école.
- jeudi vendredi : **Le groupe A** est présent à l'école.

Semaine du lundi 14 décembre (la dernière avant les congés de Noël)

- lundi mardi mercredi : **Le groupe A** est présent à l'école.
- jeudi vendredi : **Le groupe B** est présent à l'école.

Les cours d'éducation physique sont suspendus. Toutefois, les élèves seront pris en charge par les enseignants. Il se peut qu'à certaines heures, les élèves sortent marcher (toujours masqués !). Nous vous demandons d'équiper vos enfants en conséquence (vêtement de pluie, chaussures de marche).

Pour éviter des études surpeuplées, nous avons pris la décision de permettre aux élèves des 2^e et 3^e degrés d'arriver plus tard ou de retourner plus tôt en cas d'absence de leur(s) enseignant(s). Si vous êtes d'accord sur ce principe général ; veuillez compléter le talon ci-dessous. Le cas échéant, vous serez prévenus par l'éducateur référent au plus tard la veille via le journal de classe. Pour des raisons sanitaires évidentes, nous vous demandons à ce que votre enfant rentre directement à la maison.

Si votre enfant est malade, veuillez prévenir son éducateur référent. L'obligation scolaire reste d'application malgré les circonstances.

MEUNIER Maxime	CPE Responsable de l'internat	maxime.meunier@indsc.be	0479/98.46.21
HELMONS Nicolas	Educateur référent pour les élèves de 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e années	nicolas.helmons@indsc.be	0479/98.46.12
LEFORT Cécile	Educatrice référente pour les élèves de 3 ^e et 4 ^e années	cecile.lefort@indsc.be	0479/98.46.20
LAMBERT Eloïse	Educatrice référente pour les élèves de 1 ^{ère} et 2 ^e années	eloise.lambert@indsc.be	0479/98.46.57

Afin de consacrer un maximum de temps aux apprentissages lors de la présence des élèves à l'école, les modalités d'évaluation seront adaptées. En effet, l'élève étant aussi acteur de ses apprentissages, nous favoriserons l'auto-évaluation. Ainsi, les élèves auraient des évaluations formatives à réaliser à la maison, ils recevraient ensuite le corrigé afin de se situer dans l'acquisition de la matière. Les points qui posent problème seraient approfondis avec le professeur lors du retour en classe.

Dans ce même ordre d'idées, nous suspendons la session de Noël pour les 2^e et 3^e degrés. Nous envisageons une évaluation certificative sur les 5 disciplines du CE1D pour les élèves de 2^e et un bulletin à Noël pour le 1^{er} degré. La date de la remise des bulletins aux D2 & D3 vous sera communiquée par la suite.



Le restaurant étant fermé, les repas sont apportés par les élèves. Ils mangent en classe avec le professeur. Le nombre d'élèves étant réduit, ils disposent d'assez d'espace dans le local pour manger en respectant les normes sanitaires. Le temps du repas ne doit pas dépasser 15 minutes.

Le local des rhétos est fermé ; les élèves qui disposent d'une autorisation parentale (remise en début d'année) peuvent sortir de l'établissement pour manger, en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire en permanence et que la distanciation reste de mise, ainsi que le lavage des mains et la désinfection des bureaux. Nous devons tous faire preuve de solidarité et de souplesse si nous voulons retrouver au plus vite une situation normale.

En cas de mauvaise connexion Internet ou autres problèmes liés au numérique, n'hésitez pas revenir vers nous afin que nous envisagions ensemble une solution.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de direction

Talon à remplir et à remettre aux éducateurs référents :

Madame et/ou Monsieur..... (nom prénom)
autorise mon enfant (nom, prénom, classe) à arriver
plus tard ou à retourner plus tôt en cas d'absence de son/ses enseignant(s).

Dans ce cas, je m'engage à ce que mon enfant rentre directement à la maison et je signe l'information dans le journal de classe.

Date et signature des parents